



La cité de Tshimbulu, théâtre d'affrontements entre les Kamuina Nsapu et les FARDC

VIOLENCES AU KASAÏ CENTRAL

La CPI appelée
à se saisir
du dossier

Le mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA)/section de Kananga (Kasaï central) demande que la Cour pénale internationale se saisisse du dossier et ouvre l'enquête suite aux récentes révélations faites par le journal New York Times pour que la vérité soit établie au sujet des violences déplorées au Kasaï. Le tabloïd américain a publié dans sa livraison du 21 mai un enregistrement trouvé dans l'ordinateur de la Suédoise Zaida Catalan (l'un des experts onusiens assassinés dans la région) mettant en cause le député Clément Kanku dans les violences liées à la milice Kamuina Nsapu.

Les commanditaires de ces événements malheureux ne peuvent rester impunis au regard du droit international, estime ce mouvement citoyen qui rappelle avoir dénoncé, depuis plusieurs mois déjà, l'implication présumée de certains politiciens dans la détérioration de la sécurité dans la province du Kasaï central.

Page 5

JUSTICE

Ouverture imminente du procès sur le meurtre
de deux experts onusiens

Michael Sharp et Zaida Catalan

Selon l'auditorat général des forces armées de la RDC, le procès de l'assassinat des deux experts des Nations unies va commencer dans quelques jours.

Sans avancer une date quelconque, l'avocat général des FARDC a, lors d'une récente conférence de presse, indiqué que les deux insurgés présumés auteurs de l'assassinat de l'américain Michael Sharp et la suédo-chilienne Zaida Catalan en détention sont poursuivis pour « crime de guerre par meurtre, crime de guerre par mutilation, terrorisme, participation à un mouvement insurrectionnel ».

Les personnes poursuivies dans cette affaire appartiennent toutes au mouvement insurrectionnel Kamuina Nsapu, a tenu à rassurer le premier avocat général des FARDC tout en ajoutant qu'aucun agent des forces de l'ordre ne figure dans ce groupe des présumés assassins.

Page 5

C1 ET C2 DE LA CAF

Mamelodi défie V.Club à Kinshasa,
Mazembe en route pour Conakry

Mazembe de Lubumbashi



V.Club de Kinshasa

Après sa défaite de la première journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique (battu 1-3 à Tunis par Espérance sportive de Tunis), l'AS V.Club est obligée de remporter son match de la deuxième journée. Les Dauphins Noirs de Kinshasa accueillent, ce mercredi 24 mai 2017 au stade des Martyrs de Kinshasa, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns de Pretoria.

Les Corbeaux lushois, pour leur part, ont pris leur avion le dimanche 21 mai en direction de Conakry en Guinée. Ils affrontent le même mercredi au stade du 28 septembre, les locaux d'Horoya Athletic Club, en deuxième journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération. En première journée, Mazembe s'était imposé à domicile face à CF Mounana du Gabon par deux buts à zéro.

Page 4

ENVIRONNEMENT

La RDC a une nouvelle carte nationale
de la biomasse forestière

Le Fonds mondial de la nature (WWF) en collaboration avec le gouvernement de la RDC et ses partenaires ont réalisé, dans le projet « Carbon Map and Model » (CM&M), la première carte nationale de la biomasse forestière de la RDC par télédétection LiDAR aéroporté. Tout en appuyant les ef-

forts nationaux de surveillance de la couverture forestière, la réalisation de cette carte vient ainsi préciser pour chaque hectare de forêt les quantités de carbone stocké. À en croire WWF, cette carte permet une compréhension du stock de carbone forestier à travers les pays. Elle pourra être utilisée, à

plusieurs niveaux, tant local, provincial que national et même international, comme base de référence pour d'autres activités de conservation, et développement de projets ainsi que pour l'aménagement du territoire dont la réforme a été lancée récemment.

Page 2

ENVIRONNEMENT

La RDC a une nouvelle carte nationale de la biomasse forestière

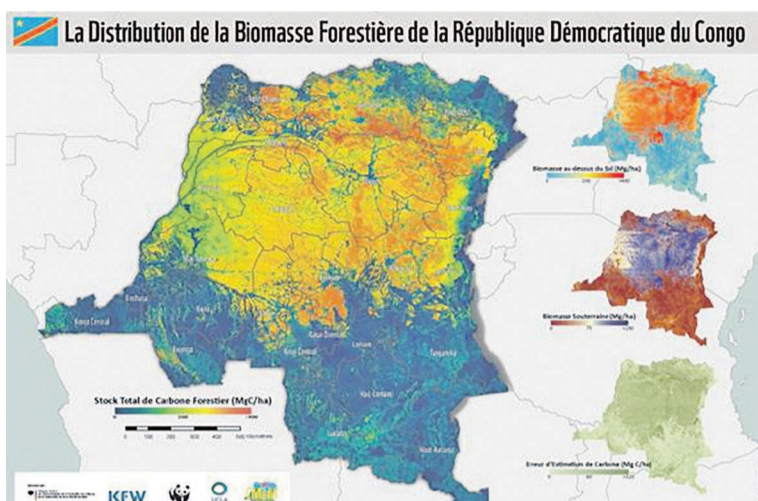
Tout en appuyant les efforts nationaux de surveillance de la couverture forestière, la réalisation de cette carte nationale de la biomasse forestière vient ainsi préciser pour chaque hectare de forêt les quantités de carbone stocké.

Le Fonds mondial de la nature (WWF) en collaboration avec le gouvernement de la RDC et ses partenaires ont réalisé, dans le projet « Carbon Map and Model » (CM&M), la première carte nationale de la biomasse forestière de la RDC par télédétection LiDAR aéroporté. La réalisation de cette carte nationale de la biomasse forestière, a noté WWF dans un communiqué du 18 mai 2017, vient ainsi préciser pour chaque hectare de forêt les quantités de carbone stocké et par le fait même, appuyer les efforts nationaux de surveillance de la couverture forestière tout en facilitant les évaluations des émissions annuelles de carbone provenant de la déforestation nécessaire au paiement éventuel de la REDD+. Cette réalisation a été appuyée par l'Initiative Internationale pour le Climat (IKI) du ministère fédé-

ral allemand de l'Environnement, de la protection de la nature, de la Construction et de la sûreté nucléaire (BMUB), et la Banque de développement KFW.

Une carte vivante

À en croire WWF, cette carte permet une compréhension du stock de carbone forestier à travers le pays. Elle pourra être utilisée, à plusieurs niveaux, tant local, provincial que national et même international, comme base de référence pour d'autres activités de conservation, et développement de projets ainsi que pour l'aménagement du territoire dont la réforme a été lancée récemment. Elle va, par ailleurs, soutenir la démarche REDD+ initiée par le gouvernement de la RDC depuis 2009, tout en facilitant la poursuite des travaux d'investissement au niveau juridictionnel par son appui à la stratégie nationale REDD+. « La carte de la biomasse forestière est une carte vivante qui peut être mise à jour et améliorée en intégrant de nouvelles données et informations (par exemple, les données de l'inventaire forestier national, l'information nationale sur



La carte biomasse de la RDC

la densité du bois et les équations allométriques nationales) afin que la RDC puisse continuer à améliorer la précision de ses données en utilisant les meilleures pratiques dans la gestion de ses forêts », a expliqué WWF. Pour le directeur de conservation à WWF-RDC, Bruno Perodeau, « Cette carte nationale de la biomasse forestière est une avancée importante pour la RDC. Elle vient renforcer les connaissances sur le deuxième plus grand massif forestier tropical au monde et le rôle qu'il joue par rapport au changement climatique. La réa-

lisation concertée de cette carte constitue une étape remarquable en termes de méthode nouvellement mise en œuvre et de précision qui en résulte. Les résultats de ce projet permettent d'espérer bientôt des systèmes scientifiquement robustes pour le paiement à la performance des pays et leurs populations engagées dans le mécanisme REDD+ ».

La campagne aérienne a été exécutée entre juin 2014 et février 2015. En plus des 216 placettes d'échantillon LiDAR (pour un total de plus 430.000 ha), il y a eu également 150.000 ha de cou-

verture de données LiDAR supplémentaires acquises en parcourant les placettes LiDAR. Ce qui fait un total global autour de 580.000 ha de couverture des données LiDAR. À la suite de cette approche de cartographie, la RDC possède ainsi un ensemble de données LiDAR disponible pour un large éventail d'applications et de recherches. Les données d'inventaires sur le terrain ont été compilées auprès de diverses parties prenantes, conformément aux partenariats de partage de données, y compris la Direction des inventaires et aménagements forestiers (DIAF). Par ses travaux conjoints, la RDC est devenue le premier pays africain à avoir une carte nationale de biomasse aussi précise et basée sur cette méthode d'échantillonnage aléatoire systématique dérivée de l'approche LiDAR. Cette expérience pourra servir d'exemple à d'autres pays du Bassin du Congo qui désirent établir leurs niveaux de référence d'émission carbone forestier et renforcer leur système de suivi de la déforestation.

Lucien Dianzenza

Ouverture imminente du procès sur le meurtre de deux experts onusiens

Selon l'auditorat général des forces armées de la RDC, le procès de l'assassinat des deux experts des Nations unies va commencer dans quelques jours.

Kananga, le chef-lieu de la province du Kasai central, est en passe d'abriter un procès particulier, celui des présumés assassins de deux experts de l'ONU tués en mars dans le Kasai. Près de trois mois après cet odieux assassinat, le décor est en train de se mettre en place pour assurer la tenue

du procès dans les conditions requises après une enquête préliminaire de dix semaines ayant permis de poser les bases de ce dossier judiciaire. Avec la fin de l'instruction, il n'y a théoriquement aucune raison de tirer les choses en longueur.

Sans avancer une date quelconque, l'avocat général des FARDC a, lors d'une récente conférence de presse en RDC, indiqué l'ouverture imminente des audiences publiques. Deux insurgés pré-

més auteurs de l'assassinat de l'américain Michael Sharp et la suédo-chilienne Zaida Catalan en détention sont poursuivis pour « crime de guerre par meurtre, crime de guerre par mutilation, terrorisme, participation à un mouvement insurrectionnel ». Ces deux suspects pourront être présentés lors de ce procès. Les personnes poursuivies dans cette affaire appartiennent toutes au mouvement insurrectionnel Kamwena Nsapu, a tenu à rassurer le premier

avocat général des FARDC tout en ajoutant qu'aucun agent des forces de l'ordre ne figure dans ce groupe des assassins des deux experts des Nations unies. « Pour le meurtre des expatriés, aucun agent de l'ordre n'a été mis en cause », a affirmé le colonel Makutu Mwendele Odon. Et d'ajouter que la traque continue pour retrouver tous les criminels impliqués dans ce double meurtre.

Quant au troisième cadavre retrouvé au côté des corps

sans vie des deux experts de l'ONU, le magistrat militaire a laissé entendre que les recherches se poursuivent pour déterminer son identité exacte et sa relation avec les deux experts assassinés. Cependant, une certaine opinion intérieure juge précipitée l'organisation de ce procès estimant qu'il ne peut pas être organisé dans l'immédiat étant donné que l'enquête indépendante et exhaustive demandée n'a pas encore eu lieu.

A.D.

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Kasso

Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION**Coordnatrice, Relations publiques :**

Adrienne Londole

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofofou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RELIGION

La communauté musulmane Ahmadiyya du Congo a tenu sa 20^{ème} Jalsa Salana à Kinshasa

Cette activité conduite par le représentant légal de cette communauté en RDC, l'Amir Jama'at Sahib, Chaudhry Naeem Bajui, a été placée sous le signe de l'obéissance. Les lectures et discours faits à cette occasion ont, en plus, été centrés sur la paix et tranquillité.

La Communauté musulmane Ahmadiyya de la RDC (Comaco) a tenu, le 21 mai 2017 au centre culturel le Zoo, sa conférence annuelle pour 2017. La vingtième Jalsa Salana de Kinshasa a été placée sous le signe de l'obéissance.

Devant plusieurs membres de cette communauté et des invités, des discours et autres récitations ont été tenus selon les différents thèmes puisés du livre sacré des musulmans, le Saint Coran. Le représentant légal de cette communauté en RDC, l'Amir Jama'at Sahib, Chaudhry Naeem Bajui, a placé cette conférence sous le signe de l'obéissance. Je vais tirer votre attention, a-t-il dit, sur un sujet important, l'obéissance. L'Amir Jama'at Sahib a défini cette dernière comme la soumission volontaire, avec affection et joie.

Le représentant légal de la Comaco a, en effet, appelé les Ahmadis à l'obéissance aux versets du Saint Coran. « *Nous devons obéir à notre Imam, en suivant l'exemple du chameau, qui malgré la distance et la direction, reste soumis à son maître* », a dit l'Amir Jama'at Sahib Chaudhry Naeem Bajui. Si vous n'obéissez pas, a-t-il souligné, vous risquez de perdre vos bonnes actions. En dehors de l'obéissance au Calife, votre vie ne sera pas bonne. Pour l'Amir, toutes les bénédictions résident dans l'obéissance. « *Votre vie, votre famille, votre travail, vos enfants, etc., sont liés à l'obéissance* », a-t-il insisté.



La tribune, lors de cette conférence photo/Adiac

L'Islam égale la paix, la tolérance

Dans son discours de clôture, l'Amir Jama'at Sahib Chaudhry Naeem Bajui a indiqué que l'Islam signifiait la paix, la tolérance. Insistant sur le comportement que recommande l'Islam, le représentant légal de la Comaco a noté que le kamikaze, l'Etat islamique, le Boko Haram, etc. sont des gens qui sont dans l'incompréhension et qui font la confusion dans les enseignements de l'Islam. « *Tous ces actes n'ont rien à voir avec l'Islam et les enseignements de l'Islam* », a-t-il expliqué.

Les discours faits lors de cette conférence ont notamment tourné autour de la justice et la paix, des droits et devoirs des uns envers les autres, de la paix du cœur, des bonnes œuvres, l'amour de la patrie, les préceptes de l'Islam eu égard à la loyauté et l'amour de sa nation, etc. « *La meilleure tranquillité est la paix du cœur* », a souligné un des orateurs. À l'en croire, si par les moyens matériels, on ne parvient pas à acquérir la tranquillité, par la bonne relation avec Dieu, on a cette tranquillité. « *Les leaders et les*

puissances du monde ne sont pas capables d'apporter la paix et la tranquillité. Mais, Allah a promis, en ce temps nouveau, la sécurité et la paix », a souligné cet orateur, notant que le Calife appelle à partager le message de la paix et la justice.

Un autre orateur a noté que le pilier de la foi est l'unicité d'Allah. Il faut savoir, a-t-il dit, que Dieu est un et n'a pas de conjointe. Mais, après cette connaissance, il faut la mettre dans les œuvres.

Lucien Dianzenza

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les priorités du ministre Félix Kabange Numbi

Du ministère de la Santé publique en passant par les Affaires foncières pour occuper aujourd'hui celui de l'Aménagement du territoire et de la rénovation de la ville, le ministre Félix Kabange Numbi Mukwampa a toujours innové.

À la tête du nouveau ministère de l'Aménagement du territoire et de la rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi s'est fixé quatre priorités. Il l'a fait savoir lors de la remise et reprise en fin de la semaine avec le ministre de l'Urbanisme et habitat, Koko Nyangi, qui s'occupait aussi du volet aménagement du territoire. Mais avec Kabange Numbi, un autre volet vient de s'ajouter: celui de la rénovation de la ville.

Pour bien conduire ce nouveau ministère, Félix Kabange Numbi pense que l'urgence est la réforme de l'aménagement du territoire, se déclinant en quatre points, qui sont pour lui des priorités. Il s'agit : de la définition de la politique nationale de l'aménagement du territoire ; de la loi cadre sur l'aménagement du territoire ; du schéma national de l'aménagement du territoire et l'appui aux provinces pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux de l'aménagement du territoire.

S'agissant du volet rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi soutient que ce

concept « rime avec la révolution de la modernité ». Tout en ajoutant que : « *si nous devons créer de nouvelles villes, c'est une étape mais la première est de rendre ces villes que nous avons aujourd'hui plus viables, plus belles et plus assainies. Donc la rénovation de la ville passe par l'assainissement de nos grandes villes et par la rénovation de certains quartiers...* »

Pour gagner ce pari, Félix Kabange Numbi révèle qu'il y aura « *de grandes décisions que le chef de l'Etat, Joseph Kabila, prendra dans les prochains mois et nous allons transformer entièrement certains quartiers à l'image de l'ancienne Bruxelles, en Belgique et de la nouvelle Bruxelles où se trouvent des institutions de l'Union européenne* ».

De son côté, le ministre de l'Urbanisme et habitat, Koko Nyangi, a tenu à préciser qu'il n'y a pas chevauchement entre les deux ministères. Pour lui, l'aménagement du territoire est un autre secteur, c'est un très grand ministère. « *L'aménagement du territoire est l'épine dorsale d'une République. Une République non aménagée est une République bananière. Le chef de l'Etat l'a bien compris et raison pour laquelle il a créé ce ministère...* », a-t-il expliqué à la presse.

Aline Nzuzi

CROISSANCE

L'Afrique sur une courbe ascendante, selon un rapport international

La région devrait passer à 3,4 % en 2017 et 4,3 % en 2018, contre 2,2 % au cours de l'exercice 2016. Il s'agit des perspectives économiques plutôt encourageantes publiées dans un document élaboré par trois organisations internationales : la Banque africaine de développement (Bad); l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et le Programme des Nations unies pour le développement.

L'analyse révèle que les chiffres sont influencés par le redressement des cours mondiaux des matières premières. En effet, les économies minière et pétrolière du continent africain ont enregistré une contreperformance au cours des exercices passés à cause d'une chute de la demande mondiale des matières premières. Selon le rapport, les minerais et les métaux représentent en moyenne plus de 60 % des exportations africaines. En RDC, le niveau est bien plus important. Plus de 90 % des exportations congolaises, constituées des minerais et métaux dont le cuivre, sont exportées pour l'essentiel, soit 41 %, vers la Chine. Le Nigéria, première puissance dont l'économie est boostée par le pétrole, est entré finalement en récession. La situation est désastreuse pour l'Afrique du Sud, avec une tendance à la dégradation très prononcée au cours de l'année 2016. L'Angola, première puissance pétrolière d'Afrique centrale, est contrainte de procéder à la dévaluation de sa monnaie. Avec l'entente intervenue entre les pays producteurs de l'Opep, un espoir a commencé à renaître pour la remontée des cours du baril du brut.

Depuis fin 2016, on observe de plus en plus une nette amélioration des perspectives économiques mondiales et une diminution des risques liés aux investissements. Autre signe de décrispation, il y a la bonne nouvelle de la légère hausse des apports extérieurs estimés à 179,7 milliards de dollars américains USD en 2017 (contre 177,7 milliards \$ en 2016). Une fois encore, les investissements directs étrangers et surtout les envois des migrants, en baisse les années antérieures, redeviennent les principales sources de financements extérieurs. Au regard de la faiblesse structurelle des pays de la région, il est important que les dirigeants africains investissent dans la diversification de leurs économies pour dépendre de moins en moins des tendances internationales.

Laurent Essolomwa

CAN CAMEROUN 2019

La RDC en amical contre le Botswana avant le Congo-Brazzaville

Les Léopards de la RDC reprennent avec les rencontres amicaux et officiels internationaux en juin 2017, après la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017.

La sélection coachée par Florent Ibenge Ikwange joue, en première journée des éliminatoires de la CAN Cameroun 2019, contre le Congo-Brazzaville le 10 juin au stade des Martyrs de Kinshasa. Selon le programme de la Fédération congolaise de football association (Fécoba), le rassemblement est prévu à partir du 25 mai 2017 à Rabat au Maroc.

Les Léopards jouent en amical international contre les Zèbres du Botswana le 4 juin 2017, contre le club marocain de Raja de Casablanca le 5 juin 2017. L'on apprend que la présélection sera composée d'une quarantaine de joueurs avant que la liste soit ramenée à vingt-trois joueurs. Parmi les convoqués, figurent déjà le latéral droit Djo Issama Mpeko et le gardien de but Matampi Vumi Ley du TP Mazembe, information signalée sur le site web offi-

ciel du club de Lubumbashi ; il y a déjà des pré-convocations pour d'autres joueurs tels que Jacques Maghoma de Birmingham City (D2 anglaise), etc.

En fait, Florent Ibenge qui dispose déjà d'un groupe assez homogène va certainement rappeler les mêmes joueurs qui étaient à la CAN 2017 en plus de quelques binationaux ayant récemment choisi officiellement d'évoluer pour les Léopards de la RDC comme Gaël Kakuta, Elias Katchunga, Yeni Ngbakoto, etc. qui ont livré le match amical contre le Kenya en mars dernier à Nairobi (perdu par un but à deux).

Congo-Brazzaville, 43 présélectionnés

Le Congo-Brazzaville aussi se prépare sous le sélectionneur Sébastien Migné. Ce dernier a constitué une présélection de quarante-trois joueurs pour un stage en France avant d'affronter la RDC le 10 juin 2017 à Kinshasa. Il s'agit de: Mafoumbi Christopher (Free State stars/Afrique du sud D1); N'Sendo Nkololo (Metalul Resita/Roumanie D2); Mouko



Les Léopards de la RDC célèbrent le but de Gaël Kakuta à Nairobi en mars 2017 contre le Kenya

Barel, Ndzila Pavelh (Etoile du Congo); Ndinga Perold (Patronage); Dikamona Clevid (Bourgen Bresse/France D2); Nganga Francis (Charleroi/Belgique D1); Baudry Marvin Tony (Zulte Waregem/Belgique D1); Bouka Moutou Arnold (Dijon/France D1); Mabilia Charles A.J Auxerre (France D2); Mayembo Fernand (Grenoble/France D4); Massengo Jordan (Union Saint Gilloise/

Belgique D2); Mazikou Bradley (FC Lorient/France D1); Itoua Beranger (Cara); Kibamba Baron (Cara); Magnokele Bissiki Dimitri (AC Léopards); Moubhio Ngounga Boris (AC Léopards); Bakoua Caroff (AC Léopards).

Il y a également: Oniangue Prince (Bastia/France D1); Ndinga Delvin (Locomotiv Moscou/Russie D1); Ndockyt Merveil (KF Tirana/Albanie D1); Nkounkou Moïse

(Tirana/Albanie D1); Avounou Durel (Caen/France D1); Bahamboula Dylan (Dijon/France D1); Pambou Yves SIMON (FK Dac Dubajska stresa/Slovaquie D1); Binguila Hardy (A.J Auxerre/France D2); Gandze Cesair (AC Léopards); Botamba Matheus (Tongo FC), Bifouma Thievy (Osmanispor/Turquie D1); Doré Ferebory (Angers/France D1); Koubemba Kevin (CSKA Sofia/Bulgarie D1); Ganvoula Silvére (Anderlecht/Belgique D1); Nsonde Jonathan (FC Nantes/France D1); Andzouana Johan (Monaco/France D1); Nguesi Ondama Fabrice (WAC/Maroc D1); Moussitou Oko Bevic (Dunkerque/France D3); Tsoumou Hama Juvehl Fred (SV. Wacker Burghausen/Allemagne D4); Maboulou Christopher (PAS Giannina/Grece D1); Badila Tobias (Nancy/France D1); Makiesse Mouzita Junior (AC Léopards); Mayela Davel (Laval/France D2); Moyo Steven (Laval/France D2) et Saint Louis Dilane (Laval/France D2).

Martin Engimo

C1 ET C2 DE LA CAF

Mamelodi Sundowns défie V.Club à Kinshasa, Mazembe en route pour Conakry

Après une première journée malencontreuse pour V.Club en C1 et de la réussite pour le TP Mazembe en C2, les deux clubs congolais en lice en compétitions africaines interclubs abordent la deuxième journée de la phase des poules, ce mercredi, avec le même objectif de gagner les points nécessaires pour la suite.

Désillusionnée en première journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique (battue 1-3 à Tunis par Espérance sportive de Tunis), l'AS V.Club est obligée de remporter son match de la deuxième journée. Les Dauphins Noirs de Kinshasa accueillent, ce mercredi 24 mai 2017 au stade des Martyrs de Kinshasa, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns de Pretoria. Les « Brésiliens d'Afrique » (leur surnom) séjournent dans la capitale congolaise depuis le dimanche 21 mai et se sont entraînés sur le gazon synthétique du stade des Martyrs, le lundi.

C'est une forte délégation de Mamelodi, composée de quarante-deux personnes, avec une vingtaine des joueurs, déterminés de ramener un résultat probant de ce déplacement de Kinshasa, après avoir été tenu en échec à domicile à Pretoria par la formation de Saint-Georges d'Ethiopie sur la marque de zéro but partout. Rappelons-le, Mamelodi Sundowns est le détenteur du trophée de la Ligue des champions et de la Super Coupe d'Afrique remportée face au TP Mazembe, qui est pour sa part, détenteur de la Coupe de la Confédération.



Mamelodi Sundowns en séances d'entraînement au stade des Martyrs

Mazembe à Conakry...

Les Corbeaux de Lubumbashi, pour leur part, ont pris un avion le dimanche 21 mai 2017 en direction de Conakry, en Guinée. Ils affrontent le même mercredi au stade du 28 septembre de Conakry, les locaux d'Horoya Athletic Club, en deuxième journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération.

« La délégation du TP Mazembe comporte 23 joueurs : tous les éléments affiliés à la CAF sauf Kabaso Chongo (Palu) et Anthony Vanden Borre (en soins spécifiques à Bruxelles), mais avec Patou KABANGU, qui a été ajouté à la liste et sera affilié dans les prochains jours », précise le site web officiel du TP Mazembe. En première journée, Mazembe s'était imposé à domicile face à CF Mounana du Gabon par deux buts à zéro et Horoya AC a contraint Supersport United d'Afrique du Sud au nul de deux buts partout à Pretoria.

M.E.

FOOTBALL

Fortunes diverses pour les Rd-Congolais en Europe en fin de saison

C'est la fin de la saison 2016-2017 dans les championnats européens et certains footballeurs congolais ont tiré leur épingle de jeu tout au long de la saison.



Bakambu et Mubele ont réalisé une saison réussie



La saison a été bonifiante pour l'attaquant Cédric Bakambu de Villarreal en Espagne. Il a fait 26 apparitions en 38 journées de championnat, avec un total de 11 buts marqués, étant le meilleur buteur de son club, meilleur buteur africain de la Liga espagnole, et figurant dans le top 15 de buteurs de la Liga. L'on note qu'il a été blessé pendant quelques semaines. Son club Villarreal termine à la 5e place au classement de la Liga, qualifié de facto en Europa League. L'attaquant Chadrac Akolo du FC Sion en Suisse a inscrit 15 buts au cours de cette saison. Le néo-international Britt Assombalonga de Nottingham Forest en Championship (D2 anglaise) a marqué pour sa part 14 buts, mais son club reste en Championship anglaise. Toujours en D2 anglaise, le renard des surfaces Elias Katchunga a trouvé le chemin de filets à douze reprises avec Huddersfield au cours de la saison. Hervé Kage de Courtrai compte 7 buts alors que la saison s'achève en Belgique. L'attaquant international Benik Afobe Tunari de Bournemouth fait partie des artisans du maintien de ce club en Premier League anglaise avec ses 6 buts au cours de cette saison finissante, lui qui a été blessé pendant un bon moment. C'est aussi le même nombre de but inscrit par Neeskens Kebano à Fulham qui reste en Championship après avoir loupé de monter en Premier League. L'une des révélations de la Coupe d'Afrique des nations

(CAN) 2017, l'attaquant des Léopards de la RDC Junior Kabananga, qui a démenti une rumeur de son transfert à l'IR Tanger au Maroc, a inscrit 6 buts avec FK Astana au Kazakhstan. Harrison Manzala va évoluer pour la première fois en Ligue 1 française avec Amiens qui vient d'accéder à l'élite du football hexagonal. Et le jeune international congolais a marqué 5 buts pour son club en Ligue 2. Il jouera donc en L1 avec son coéquipier Tanguy Ndombele s'ils ne sont pas transférés dans d'autres clubs au cours de ce mercato d'été. Pour sa part, Firmin Mubele s'est extraordinairement adapté à la Ligue 1 française. Arrivé en février 2017 à Rennes en provenance d'Al Ahli Doha au Qatar, le meilleur joueur africain évoluant sur le continent en 2014 a fait 15 apparitions et inscrit trois buts, jouissant de la confiance totale de l'entraîneur Christian Gourcuff. « Je tiens à vous remercier tous énormément pour ce soutien infini que vous avez prouvé à mon égard durant cette année de pleines émotions. J'espère qu'avec le travail et votre soutien nous allons encore améliorer plus pour la saison prochaine. Le travail continue, avant les vacances, cap sur la sélection nationale », a déclaré le joueur sur son compte facebook. L'on n'omet pas le bonheur de Chancel Mbemba de retrouver la Premier League avec Newcastle après une année passée en Championship anglaise.

M.E.

VIOLENCES AU KASAÏ CENTRAL

La CPI appelée à se saisir du dossier

Le mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA)/section de Kananga (Kasaï central) demande que la Cour pénale internationale(CPI) se saisisse du dossier et ouvre l'enquête suite aux récentes révélations faites par le journal New York Times pour que la vérité soit établie au sujet des violences déplorées au Kasaï.

Le tabloïd américain Suédoise Zaida Catalan a publié dans sa livraison du 21 mai un enregistrement trouvé dans l'ordinateur de la

(l'un des experts onusiens assassiné dans la région) mettant en cause le député Clément

Kanku dans les violences liées à la milice Kamuina Nsapu.

Les commanditaires de ces événements malheureux ne peuvent rester impunis au regard du droit international, estime ce mouvement citoyen qui rappelle avoir dénon-

cé, depuis plusieurs mois déjà, l'implication présumée de certains politiciens dans la détérioration de la sécurité dans la province du Kasaï central. « Ces révélations viennent corroborer ce que nous avions commencé à dénoncer, c'est-à-dire

l'implication de certains hommes politiques dans ce conflit. Ils se faisaient passer pour des faiseurs de paix, alors qu'au fond ils attisaient le feu », a affirmé Norbert Dibelay.

Pour rappel, la violence et l'instabilité au Ka-

saï avaient débuté en août 2016 après la mort du chef traditionnel Kamuina Nsapu lors de combats avec les forces de sécurité à Tshimbulu. La situation s'est détériorée au cours des trois premiers mois de 2017.

Alain Diasso

Implication présumée du député Clément Nkaku

L'élú de Dibaya aurait échangé, dans un entretien téléphonique publié récemment dans ses grandes lignes par New York Times, avec un présumé milicien Kamuina Nsapu l'informant sur les détails d'une attaque en cours.

La situation trouble qui prévaut au Kasaï central depuis août dernier serait alimentée par des leaders politiques originaires de la région. C'est ce qu'a révélé un récent rapport de l'ONU. Cette assertion n'est pas loin de se

vérifier à la lumière de la publication le 21 mai par New York Times d'un entretien téléphonique compromettant pour le député Clément Nkanku à qui l'on attribue, à tort ou à raison, l'une des voix audibles. En fait, il s'agirait de deux conversations en Tshiluba entre le député de Dibaya et un présumé milicien Kamuina Nsapu publiés par le tabloïd américain. Les deux entretiens ont porté sur des attaques ciblées perpétrées par la milice Kamuina Nsapu à Tshimbulu, une

localité du Kasaï central, ainsi que sur le meurtre d'un officier et de ses gardes du corps. Le présumé milicien agissant comme un informateur aurait donné les détails de ces deux opérations au député qui a acquiescé, selon la source.

Cet enregistrement, qui résulte d'écoutes réalisées par les services de renseignements de la RDC, a été retrouvé dans l'ordinateur de Zaida Catalan tuée en mars dernier avec son confrère Michael Sharp, apprend-on.

Selon la source, l'experte de l'ONU avait conservé 130 fichiers sous le nom de Clément Kanku. L'ancien vice-gouverneur du Kasaï occidental pendant la transition du schéma 1+4 apparaît, au regard de cette conversation dont l'authenticité est déjà remise en cause, comme l'instigateur, ou mieux, le tireur des ficelles dans les violences déplorées au Kasaï. Se serait-il compromis également dans le meurtre de deux experts de l'ONU tués au Kasaï ou s'agit-il

simplement d'un montage grotesque pour salir sa réputation ? La question reste posée.

En attendant que lumière soit faite, il est noté que ledit enregistrement remonte au 8 août dernier, avant la mort du Kamuina Nsapu et les massacres de grande ampleur qui s'en sont suivis. L'intéressé s'en était même déjà expliqué devant témoins à la demande de l'ex-patron de la sécurité et cet enregistrement ne l'avait pas empêché d'être promu ministre.

A.D.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CRISE DANS LE POOL

Des organisations des droits de l'homme font parler des témoins masqués

Quelques organisations de la société civile œuvrant pour la défense des droits de l'homme, notamment l'Association des droits de l'homme pour l'univers carcéral (ADHUC), l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), la Convention nationale des droits de l'homme (CONADHO) et d'autres ont présenté le 22 mai à Brazzaville deux témoins qui ont évoqué le drame vécu dans le Pool.



Les participants (DR)

Au cours d'une conférence de presse, ces deux témoins, dont les visages ont été cachés aux journalistes, ont partagé dans leurs récits respectifs leur martyr. Ainsi, le premier, une femme d'une trentaine d'années, a parlé du meurtre de son conjoint par les éléments de la force publique qui ont accusé ce dernier d'être de mèche avec les miliciens Ninjas. Le second a été un homme qui s'est vu voler son sac contenant une somme de 25.000 FCFA par les mêmes miliciens dans son village situé aux environs du district de Mbanza-Ndoundou.

A travers ces témoignages, les ONG des droits de l'homme ont tenu à prouver l'existence réelle d'une crise dans le Pool. « Cette rencontre a pour intérêt de vous présenter notre constat par rapport à la crise du Pool. Il y a des populations qui quittent leurs villages pour se rendre à Brazzaville et dans d'autres départements du pays », a déclaré Joe Washington Ebina, un des conférenciers.

Le président de l'ADHUC Loamba-Moké a, lui aussi, fait savoir qu'il y a bel et bien une crise dans le Pool, se référant à certains indices parmi lesquels le Chemin de fer Congo océan (CFCO) et l'école qui ne fonctionnent plus. « Si l'on vous dit qu'il n'y a pas de crise dans le département du Pool, ne l'acceptez pas. En tant que société civile, nous ne sommes pas restés indifférents sur tout ce qui se passe dans ce département. La population est prise en étau. Elle se retrouve entre la force publique qui tue et les ex-combattants qui tuent également. Et cela préoccupe les organisations de la société civile », a-t-il fait savoir.

Les organisations des droits de l'homme ont, par ailleurs, présenté une liste de près de 2000 personnes qui sont actuellement dans des familles d'accueil à Brazzaville et ailleurs, avant d'appeler à la tenue d'un dialogue national sous l'égide de la communauté internationale afin de trouver une voie de sortie à cette crise.

Jean Jacques Koubemba

AVIS DE VENTE

Terrain avec titre foncier comprenant un bâtiment à 5 portes, d'une superficie de 573,94 m², situé sur la rue Albert Bassanza, non loin de la clinique COGEMA à 60m environ (centre-ville Brazzaville).

Contact : 06 683 32 08

ASSEMBLÉES ANNUELLES 2017 DE LA BAD

Les délégués convergent vers la ville indienne d'Ahmedaba

Le palais des Congrès et des expositions Mahatma Mandir, dans la région de Gandhinagar à Ahmedabad, ville située dans l'État du Gujarat, est en exaltation. Les officiels s'attendent à apporter une touche finale aux préparatifs liés à l'organisation des 52^e Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), qui se tiendront du 22 au 26 mai 2017.

La ville d'Ahmedabad est située à environ 926 kilomètres au sud-est de New Delhi, et sa population est de 3,5 millions d'habitants. La région s'est embellie et s'est préparée pour accueillir quelque 3 000 délégués invités à l'événement phare annuel le plus important de la Banque. Les quelque 20 millions d'habitants de cet État, très connu pour sa riche diversité culturelle, se réfèrent à Mahatma Gandhi, l'homme d'État le plus éminent de l'Inde, comme leur père et héros pour l'éternité.

Cet État constitue donc un lieu unique pour la mise en commun de compétences et de talents, vers lesquels convergent des représentants gouvernementaux, des hommes d'affaires, de la société civile, des groupes de réflexion, des universitaires et les médias – d'Afrique et d'ailleurs – pour débattre des principales questions de développement et de la performance de la Banque dans la réalisation de son mandat. Les gouverneurs du Groupe de la Banque, sont généralement des ministres des finances, de l'économie, de la planification ou des gouverneurs de banques centrales, représentent les 54 pays membres africains (régionaux) et les 26 pays membres non régionaux, détenant des intérêts dans la Banque.

Le thème central de ces Assemblées annuelles, à savoir « Transformer l'agriculture pour créer de la richesse en Afrique », se veut le reflet de la célèbre révolution verte de l'Inde, qui a sauvé des millions de personnes de la famine, et illustre les liens entre l'agriculture et d'autres secteurs, ainsi que son importance dans les efforts déployés en Afrique pour réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire et la transformation des économies.

Les assemblées mettront en avant l'une des principales créations de la Banque, à savoir les activités des agri-preneurs, une initiative à l'échelle du continent, lancée pour attirer les jeunes diplômés vers l'agriculture en tant qu'activité lucrative.

Les discussions porteront sur la manière dont les priorités du Top 5 de la Banque, en particulier l'agriculture et l'énergie, peuvent être exploitées pour promouvoir la transformation de l'Afrique. Les discussions comprendront notamment une série de forums de haut niveau sur des questions

critiques pour l'agro-industrie, telles que le leadership pour la transformation agricole; les solutions énergétiques créatives pour stimuler l'agriculture africaine; le financement innovant des activités agricoles; le financement des infrastructures africaines; le rôle des femmes dans l'agriculture; et l'évolution des perceptions sur l'agriculture: le rôle de l'industrie du divertissement (« Nollywood versus Bollywood »), entre autres sujets et

« Transformer l'agriculture pour créer de la richesse en Afrique »

questions.

« Notre objectif est clair : atteindre l'autosuffisance alimentaire pour l'Afrique dans un délai de dix ans, éliminer la malnutrition et la faim et placer l'Afrique au sommet des chaînes de valeur agricoles », a déclaré le président de la BAD, Akinwumi Adesina. La Banque investira 24 milliards de dollars EU dans l'agriculture et l'agro-alimentaire sur le continent au cours des 10 prochaines années.

Il existe un consensus général sur le fait que la Banque est maintenant mieux placée et plus apte à répondre aux besoins de développement de l'Afrique, suite à un processus de transformation réussie qui a, entre autres avantages, permis à l'institution d'intensifier ses opérations dans le cadre des priorités essentielles du Top 5 (éclairer et fournir de l'énergie à l'Afrique, nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des Africains).

Le Premier ministre Narendra Modi et M. Adesina prononceront des allocutions inaugurales, axées sur l'appui au programme de transformation de la Banque et ses relations avec l'Inde et ses partenaires asiatiques, ainsi que sur la manière dont ces relations peuvent être améliorées en vue de contribuer à promouvoir la coopération de l'Afrique avec l'Inde en particulier, et avec les pays asiatiques en général.

Le lancement de l'édition 2017 du rapport « Perspectives économiques en Afrique » et d'un ouvrage intitulé « Beating the

Odds: Jump-Starting Developing Countries », ainsi que la présentation du bilan de la Banque pour l'exercice écoulé, figurent parmi les temps forts de ces assemblées.

« Les assises annuelles de la BAD de cette année n'offrent pas uniquement aux gouverneurs et aux autres délégués la possibilité de se pencher sur les problèmes et les défis communs auxquels nous sommes confrontés : elles constituent également l'occasion idéale pour l'Inde et l'Afrique d'approfondir leur coopération économique et leur partenariat », a affirmé Arun Jaitley, ministre indien des finances, gouverneur de la BAD pour l'Inde et hôte principal des assemblées.

Une série de rencontres à caractère régional sur les thèmes suivants : Coopération économique entre l'Inde et l'Afrique de l'Ouest; Forum sur la connectivité entre l'Inde et l'Afrique centrale et australe; Forum des entreprises Inde-Afrique de l'Est; et Forum sur le commerce entre l'Inde et l'Afrique du Nord, occuperont une place prépondérante dans les discussions au cours des cinq jours que dureront les assemblées.

Des réunions bilatérales et des séances d'information menées par des organisations et des entreprises, ainsi que des expositions, auront également lieu en marge des assemblées.

Les présidents Macky Sall du Sénégal et Patrice Talon du Bénin, ainsi que l'ancien président ghanéen John Mahama, sont au nombre des dirigeants africains qui seront présents aux assemblées de cette année. Le vice-président de la Côte d'Ivoire, Daniel Kablan Duncan, et son homologue nigérian, Yemi Osinbajo, devraient également y assister. Avec ce rassemblement à Ahmedabad, c'est la quatrième fois que les Assemblées annuelles sont organisées par un pays membre non régional, après Valence en Espagne en 2000; Shanghai en Chine en 2007 et Lisbonne au Portugal en 2011. En 2018, les assemblées auront lieu à Busan, en Corée.

La BAD, notée AAA, disposait d'un capital souscrit de 81,79 milliards de dollars EU à la fin de 2016. L'institution a approuvé 5.279 opérations pour un montant total de 131,63 milliards de dollars EU en prêts et en subventions depuis sa création en 1964, afin de soutenir le développement économique et le progrès social de ses 54 pays membres régionaux. Le siège social du Groupe de la Banque se trouve à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

La Rédaction

LIBYE

Des migrants détenus dans des « conditions épouvantables », selon le HCR



Une vue des migrants (DR)

En visite en Libye, le chef du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, a dénoncé le dimanche 21 mai, des conditions de vie « épouvantables » dans lesquelles vivent des migrants dans les centres de rétention dans ce pays, et appelé à la libération des demandeurs d'asile et réfugiés détenus.

« J'espère tout d'abord que les demandeurs d'asile et les réfugiés quittent ces centres de détention », a dit le responsable onusien à des journalistes, après s'être rendu dans un centre de rétention de Tripoli. Se disant « choqué », il a décrit des conditions de vie « exécrables d'un point de vue sanitaire », avec des « personnes qui dorment les unes sur les autres ». Et soulignant qu'il comprenait les inquiétudes des autorités libyennes en matière de sécurité, Filippo Grandi qui s'était rendu en Libye depuis sa prise de fonctions en tant que patron du HCR début 2016, a souhaité que « d'autres solutions » soient trouvées pour les migrants venant de pays en conflit comme les Syriens ou les Somaliens.

Interceptés ou sauvés en Méditerranée lors de leur traversée vers l'Europe, des milliers de migrants sont détenus dans une quarantaine de centres de rétention en Libye, dans des conditions très difficiles.

Le chef du HCR a, en outre, dit avoir rencontré certains responsables du gouvernement d'union de Fayez al-Sarraj, pour leur faire part du souhait de coopération du HCR sur la question. Nous avons « obtenu jusque-là la libération de plus de 800 réfugiés vulnérables et demandeurs d'asile, au cours des dix-huit derniers mois », a-t-il assuré dans un communiqué rendu public à Genève.

Filippo Grandi a, par ailleurs, exprimé son inquiétude sur la hausse des tentatives de traversée en Méditerranée centrale. « C'est pourquoi il nous faut agir vite en Libye », a-t-il souligné dans un pays en proie à un chaos persistant depuis la chute de la dictature de Mouammar Kadhafi en 2011. « Il y a beaucoup de discussions en Europe (sur le rôle des ONG). Que ces ONG participent de manière significative aux opérations de secours, Dieu merci ! Nous ne devons jamais perdre de vue que sauver des vies est la première des priorités », a-t-il déclaré.

Depuis le début de l'année, l'Italie a vu arriver plus de 46.000 migrants sur ses côtes, soit une hausse de plus de 30% sur un an. Dans le même temps, au moins 1.244 personnes ont trouvé la mort au large de la Libye, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Nestor N'Gampoula

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

18 pays africains atteignent un niveau moyen ou élevé

« Les progrès sur le front du développement humain restent lents et inégaux » et en ce qui concerne « la santé, l'éducation et le niveau de vie », un tiers des pays africains ont atteint des niveaux de développement « moyens ou élevés », indique un rapport rendu public le lundi 22 mai par la Banque africaine de développement (BAD).

« Les progrès sur le front du développement humain restent lents et inégaux » et en ce qui concerne « la santé, l'éducation et le niveau de vie », un tiers des pays africains ont atteint des niveaux de développement « moyens ou élevés », indique un rapport rendu public le lundi 22 mai par la Banque africaine de développement (BAD).

Intitulé « Perspectives économiques en Afrique », ce document publié conjointement par la BAD, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), note que 18 pays africains sur les 54 que compte le continent atteignent désormais un « niveau de développement moyen ou élevé », soit un tiers des pays africains.

Les auteurs de l'étude affirment que l'Afrique du Nord « affiche les niveaux les plus élevés, approchant de la moyenne mondiale, mais toutes les sous-régions ont enregistré des améliorations régulières » depuis le début du XXI^e siècle. Cependant, « malgré les avancées obtenues depuis dix ans », 544 millions d'Africains (sur une population totale d'1,2 milliard) vivent toujours dans la pauvreté, selon le document.

Trois pays, notamment le Rwanda, suivi par le Ghana et le Libéria ont enregistré le plus de progrès dans la lutte contre la pauvreté depuis 2005. Le Rwanda a par-

ticulièrement mis en place un programme d'assurance-maladie communautaire qui permet de couvrir près de 9 habitants sur 10.

En Afrique du Nord, l'Égypte et la Tunisie sont dotées de systèmes d'assurance-maladie couvrant respectivement 78% et 100% de la population.

Le rapport s'appesantit sur les dépenses dans le secteur de l'éducation, cruciales pour le développement, et relève qu'elles sont supérieures à 6% du produit intérieur brut (PIB) en Afrique du Sud, au Ghana, Maroc, Mozambique et en Tunisie notamment. Quant au Nigéria, ses autorités y consacrent moins de 1% de son PIB.

« Le manque d'accès au combustible pour la cuisine, à l'électricité et à l'assainissement » est en tête des problèmes qui contribuent le plus à la pauvreté en Afrique figurent, signale le rapport, ajoutant qu'en Afrique subsaharienne, 645 millions de personnes sont privés d'accès à l'électricité. Si l'alimentation constitue un défi majeur pour l'Afrique de l'Est, le manque de scolarisation est le plus gros problème de l'Afrique de l'Ouest, avance le texte.

S'agissant de la parité hommes-femmes, il a été constaté que cinq pays se distinguent sur le plan du respect de cette parité. Il s'agit notamment du Botswana, de la Namibie, du Rwanda, de Lesotho et de l'île Maurice, où « les femmes atteignent des niveaux de développement humain presque équivalents à ceux des hommes ».

La question du chômage des jeunes est également abordée dans cette étude. A ce sujet, la BAD évoque la gravité du phénomène de l'inemploi des jeunes sur le continent : la moitié d'entre eux est sans emploi

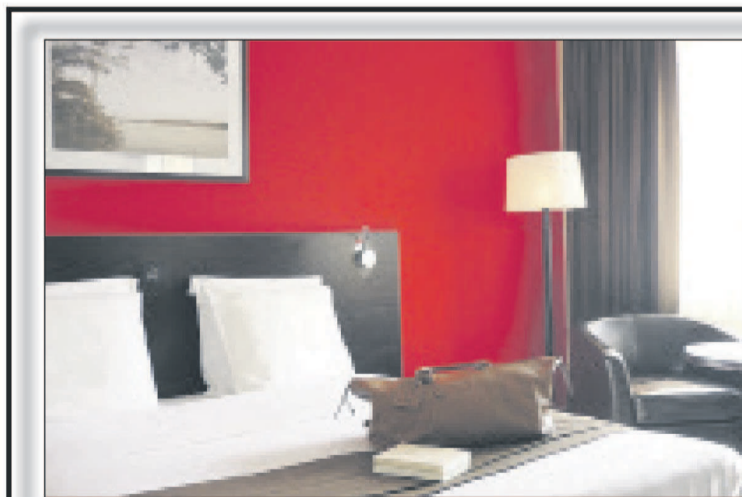
et un tiers occupe des « emplois vulnérables ». L'institution conseille aux Etats d'adopter des mesures qui s'imposent pour faire face à cette situation. « S'ils veulent actionner le levier de sources de croissance plus stables pour stimuler le développement humain, les pays devront consentir davantage d'investissements dans le capital humain, santé, éducation et compétences », recommande le président du groupe Banque africaine de développement, Akinwumi Ayodeji Adesina, cité dans le rapport.

Sur le plan économique, la croissance moyenne du continent, après 2,2% en 2016, devrait rebondir à 3,4 % en 2017, puis s'accélérer à 4,3% en 2018, sous réserve « de la poursuite du redressement des cours des matières premières, du renforcement de l'économie mondiale et de la consolidation des réformes macroéconomiques intérieures ».

Les auteurs du rapport estiment que l'Afrique de l'Est reste la zone la plus dynamique, grâce notamment au géant éthiopien, devant l'Afrique du Nord. L'Afrique est toujours « la deuxième région la plus dynamique au monde, derrière les pays en développement d'Asie », soulignent-ils.

La demande intérieure, soutenue par l'accroissement démographique et la montée en puissance des classes moyennes, s'établit comme moteur de la croissance alors que les cours des ressources naturelles sont soumis aux aléas des marchés mondiaux, selon le document. Le texte évalue la classe moyenne à 350 millions de personnes, dont « le pouvoir d'achat s'améliore constamment, recèle un immense potentiel en termes de prospérité. »

N.N'G.



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

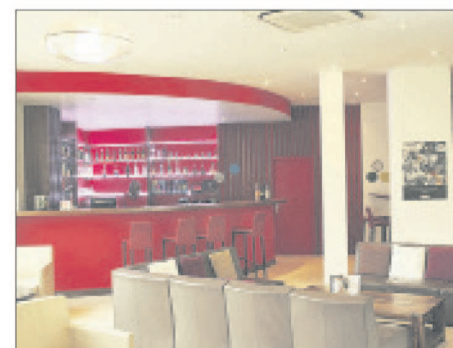
Boulevard Général de Gaulle

BP 790 Pointe Noire – République du Congo

Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84

info.pn@hotelelais.com

www.hotelelais.com



SIÈGE DU PARLEMENT

Les travaux de construction vont durer trois ans

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a procédé le 22 mai à Brazzaville, à la pose de la première pierre pour la construction du nouveau siège du Sénat et de l'Assemblée nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence du vice-ministre chinois du commerce, Qian Keming.

Le coût estimatif du projet est de 34 492 640 000 FCFA entièrement financé par le gouvernement chinois. La durée des travaux de construction est de trois ans. Ils sont réalisés par l'entreprise chinoise Jiangsu Provincial construction group corporation limited. Cet édifice comprend deux blocs de trois niveaux chacun réservés au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Entre les deux blocs, se trouve la grande salle polyvalente de banquet avec terrasse accessible. La communication entre les deux blocs est assurée par des coursives.



La maquette (Adiac)

L'Assemblée nationale dispose d'un hémicycle de cinq cent places dont l'implantation est diamétralement opposée à celui du Sénat qui comprend trois cent places. Il est prévu, à l'entrée de chaque institution, des places de stationnement couvertes par les membres des bureaux.

Cinq cent quarante places de

stationnement sont disponibles pour l'ensemble de l'espace d'une surface bâtie de 24 408 mètres carrés dont 23 997 en superstructures et 411 mètres carrés en infrastructures.

Le bloc de l'Assemblée nationale comprend : sept salles de réunions de cinquante personnes ; une salle de presse ; deux salles

VIP ; des salles techniques ; deux salles de commissions permanentes et auxiliaires ; une salle de soins de santé ; une bibliothèque et archives et des toilettes.

Le bloc du Sénat, quant à lui, comprend : sept salles de réunions de cinquante personnes chacune ; une salle de presse et deux salons VIP ; des salles tech-

niques ; deux salles de commissions permanentes et auxiliaires et une salle de soins de santé.

L'ensemble du bâtiment dispose des commodités suivantes : trois ascenseurs par bloc ; un système vidéo surveillance ; un système de sécurité incendie et extinction ; un système de réception satellite et radiodiffusion ; un système de câblage synthétique (fibre optique et autres réseaux) ; un système de sonorisation et écran géant ; un système d'alimentation, de traitement et d'évacuation des eaux.

L'ambassadeur de Chine au Congo Xia Huang a indiqué qu'à travers ce projet et bien d'autres, la coopération entre le Congo et la Chine montre toute sa vitalité. Il a renchéri que la présence du vice-ministre chinois du commerce à cette cérémonie témoigne, a-t-il ajouté, de la considération que le gouvernement chinois accorde à l'ensemble des projets qu'il réalise au Congo.

Roger Ngombé

VIE DES PARTIS

Le député José Cyr Ebina rallie le PCT



Le député indépendant José Cyr Ebina

Le député indépendant José Cyr Ebina a porté officiellement son insigne de membre du Parti congolais du travail (PCT), le 20 mai à Ignié, département du Pool, circonscription dont il est l'élu à l'Assemblée nationale, en présence du président de la fédération PCT du Pool, Jean-Pierre Manoukou Kouba.

Après avoir fait cavalier seul pendant cinq ans, José Cyr Ebina a choisi de poursuivre sa carrière politique au sein du PCT, après une analyse de l'environnement politique nationale.

« Chaque chose a son temps, aujourd'hui le temps est arrivé pour que nous adhérons au PCT après un grand temps d'observation. Nous avons fait le choix d'adhérer au PCT parce que c'est le parti qui nous a donnés plus d'assurances afin d'apporter très loin les idéaux de ce pays », a indiqué le député d'Ignié.

En ralliant le PCT avec tous les siens, José Cyr Ebina justifie son choix, entre autres, par le fait que ce parti a pour idéologie la « Sociale démocratie », qui place l'homme au centre du développement.

« J'ai été pendant 5 ans député indépendant. Je connais les difficultés d'être seul, mais aussi les avantages qui existent quand on est dans un groupe. J'ai choisi le PCT parce que c'est l'unique parti qui est implanté sur l'ensemble du territoire national. Mon père me disait qu'il ne faut jamais adhérer à un parti pour les hommes, plutôt pour l'idéologie. Le PCT ayant pour idéologie la « sociale démocratie » me convainc, parce que l'homme au centre du développement, c'est ce que nous prônons », a indiqué José Cyr Ebina.

Soulignons qu'en dehors du député José Cyr Ebina, il y a eu 2.640 autres membres qui ont adhéré au PCT le même jour pour le compte de la section d'Ignié.

Firmin Oyé

CONGO/UE

Des groupements présentent au public les différents projets de partenariat

Plusieurs groupements locaux et ONG bénéficiaires du programme de l'Union européenne ont présenté à Brazzaville leurs multiples initiatives sur la protection de l'environnement, des droits de l'Homme, ainsi que sur l'entrepreneuriat local. Ce sont des projets financés entièrement par l'ambassade de l'Union européenne au Congo.

Le forum des projets, qui s'est tenu le 19 mai dernier à Brazzaville, s'inscrit dans le cadre des activités du mois de l'Europe prévues du 15 mai au 3 juin. Une occasion pour l'ambassadeur de l'UE au Congo, Saskia de Lang, de promouvoir la coopération entre le Congo et l'UE et les appuis de son institution en faveur de la société civile et des producteurs locaux.

En effet, le forum des projets est une occasion de présenter au public surtout aux Organisations de la société civile (OSC) un nouvel appel à propositions. Il s'agit, selon l'ambassadeur de l'Union européenne, d'une opportunité pour les OSC congolaises de bénéficier des financements de l'UE. Une enveloppe de 4,7 millions d'Euro est disponible pour financer de meilleurs projets visant l'amélioration de l'efficacité des OSC et la bonne gouvernance au Congo. « Il y a toute une variété d'activités réparties à Brazzaville

et Pointe-Noire ainsi qu'à l'intérieur du pays, à savoir l'appui aux Organisations de la société civile, à l'environnement, à l'agriculture. Nous sommes aussi dans le social », a indiqué Saskia de Lang lors du lancement du forum des projets à l'Institut français du Congo (IFC). L'UE intervient également dans le domaine de la formation et l'offre de bourse d'études, à travers le pro-

Le partenaire européen a également cofinancé le programme Kouliassa qui s'élève à 20 milliards FCFA. Ce programme d'appui au développement de la région sucrière a permis de réhabiliter cinq écoles accueillant plus de 20 mille élèves dans la vallée du Niari et le département de la Bouenza, y compris des centres de santé et des forages dans les mêmes zones.

En rappel, l'Union européenne



Des responsables des ONG animant des stands (Adiac)

gramme Erasmus (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students). Des équipes du service de la coopération de l'Université Marien-Ngouabi ont ouvert un stand pour expliquer les opportunités qu'offre ce programme européen notamment sur la formation, les bourses d'études...

a célébré cette année le 60^e anniversaire de sa création (1957-2017). Le mois de l'Europe a été institué pour rendre en quelque sorte hommage à la volonté des pays européens de former une communauté fondée sur des valeurs telles que la solidarité, la tolérance, la démocratie et la bonne gouvernance.

Fiacre Kombo

HYDROCARBURES

L'exploitation du champ Banga-Kayo créera près de mille emplois

Le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, a signé le 20 mai à Brazzaville, avec le délégué de la société chinoise Wingwah, Liang Ping Xiao, un plan de développement et de décision finale d'investissement du champ pétrolier Banga-Kayo.

L'exploration de ce champ pétrolier représente près de mille emplois directs en création et un taux de récupération de 14% et 50 milles barils par jour sur la production additionnelle de la République ainsi que deux cent millions de barils de réserve. Le gisement Banga-Kayo est en on shore.

« Il y a eu en 2015, sous l'impulsion du président Denis Sassou N'Guesso, un contrat d'exploration qui avait été signé, adopté en conseil de ministres et approuvé par le parlement congolais. Ce permis d'exploration consistait à faire la recherche on-shore sur le champ Banga-Kayo, dans le département du Kouilou. Il s'agit là d'une découverte de plus de deux cent millions de barils sur une durée de vingt-cinq ans et plus de deux milliards de dollars d'investissement pour cette déci-



Le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya et Liang Ping Xiao (Adiac)

sion finale d'investissement, cela conforte les relations bilatérales sino-congolaises », a expliqué

le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya.

Outre la création d'emplois,

l'extension du projet inclut également la construction d'infrastructures dont notamment une cen-

trale électrique, une usine de traitement de gaz, une usine de traitement de pétrole brut, une usine de traitement des eaux usées, une pipe de rejet, un pipeline de collecte et de transfert du pétrole brut et un pipeline d'huile et de gaz. « Grâce à ce projet symbolique, on peut dire que cette coopération sino-congolaise est grandissante et les employés seront les bénéficiaires. Pour son développement, on a eu le soutien de nos deux gouvernements. Notre entreprise a le devoir de faire un bon développement de ce projet au bénéfice de la population congolaise et de l'entreprise. Mis à part le projet Banga-kayo, il a aussi ceux de développement industriel associé à ce champ pétrolier », a indiqué Liang Ping Xiao.

Rappelons que l'exploitation du gisement dit Banga-Kayo est la toute première au Congo réalisée par une entreprise chinoise. Ce champ est situé dans le sud-est du département de Pointe-Noire, et il est reparti sur plus de 460 puits ainsi que sur plus de 46 plateformes.

Fortuné Ibara

CONGO-CHINE

Le projet du centre de maintenance aéronautique de Brazzaville en bonne voie

A la faveur de la visite du vice-ministre chinois du Commerce, Qian Keming, en terre congolais du 19 au 22 mai, la Chine a octroyé au Congo un don de 100 millions de yuan, soit 10 milliards de francs CFA, dont une partie servira à la construction du centre de maintenance aéronautique à Brazzaville.

Il s'agit d'un projet qui devrait conforter la volonté du gouvernement congolais de faire de la capitale du pays un hub en Afrique centrale, en matière de transport aérien.

Le futur centre de maintenance aéronautique de Brazzaville viendra compléter la liste des infrastructures érigées au sein de l'aéroport international Maya-Maya. Notamment la nouvelle piste d'atterrissage, l'aérogare moderne couplée des terminaux, l'aéroclub, l'hôtel de l'aéroport.

Selon la partie chinoise, le centre de maintenance aéronautique de Brazzaville accueillera non seulement les avions de fabrication chinoise. Il assurera également la maintenance des appareils de type Boeing 737.

Dans le cadre de la coopération entre les deux parties en matière d'aviation civile, la compagnie chinoise Avic international, spécialisée dans la fabrication des avions, procédera à la formation de 200 jeunes congolais à son académie de pilotage basée en Afrique du Sud.

Il est également prévu l'exploitation au Congo des avions de type ARJ 21 dotés d'une nouvelle génération de réacteurs, fabriqués en Chine. D'une capacité de 85 à 90 places, ces avions possèdent une vitesse franchissable de plus de 3000 km.

La compagnie Nouvelle Air Congo exploite les avions de type MA 60 fabriqués par la société AVIC International. Ces appareils à hélice assurent aisément la desserte des villes congolaises telles: Dolisie (Niari); Ouesso (Sangha) et Impfondo (Likouala).

Christian Brice Elion

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



JUSTICE

30 magistrats congolais formés par la France

L'ambassade de France en partenariat avec le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, a organisé du 15 au 19 mai à Brazzaville la deuxième session de formation des magistrats.

Au total, 15 magistrats et 15 parquets (procureurs de la République et substituts du procureur) issus de 17 juridictions du pays ont suivi une formation portant sur les thèmes suivants: l'audience pénale-principes et pratiques; l'éthique et la déontologie du juge.

Cette session de formation a permis aux participants d'aborder, de manière concrète, entre autres: les principes et pratiques de l'audience pénale; les principes généraux du procès pénal; les acteurs du procès pénal; l'intervention du procureur; les règles générales de la conduite de l'audience et sa préparation; l'examen du dossier; les questions liées au ministère public etc.

Elle s'inscrit dans le cadre du cycle de formation continue des magistrats développé par le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones en partenariat avec l'école nationale de magistra-

ture, dont le premier séminaire, organisé en novembre 2016, a porté sur « la rédaction de la décision civile et l'introduction à l'éthique-déontologie du juge ».



Des magistrats posant avec le ministre de la justice et l'ambassadeur de France au Congo (Crédit photo adiac)

Cet atelier de formation a été assuré par Jean Pierre-Getti, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Versailles et Patrick Desjardins, procureur de la République de Tarascon.

Au cours d'une cérémonie de clôture, les participants ont reçu chacun un certificat de fin de formation des mains de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, et du

ministre de la Justice, Pierre Mabiala. Conduire une audience pénale, a dit le ministre de la Justice, « est une épreuve qui exige des magistrats du siège et du parquet une certaine aptitude à la maîtrise des faits de

la cause tels qu'ils ont été commis; une capacité de perception du danger que l'agent pénal fait peser sur la société; une habileté à déceler la règle de droit applicable aux faits

de la cause, en vue de dégager leur juste qualification juridique; un niveau d'analyse permettant de reconstruire l'équilibre social rompu en associant l'exigence de la sanction pénale à l'impératif de la répa-

ration civile du préjudice causé ». « Le devoir de votre charge de juger, comporte en soi l'obligation de moraliser la société. Le juge ne se limite pas à régler un dossier. Il accompagne les hommes et les aide à dénouer un conflit qui les oppose. Il se doit en permanence, d'œuvrer à établir au premier chef, l'innocence ou la culpabilité de l'auteur d'une infraction, puis dans ce dernier cas, à définir les contours de sa responsabilité vis-à-vis de sa victime. La société exige de vous, exemplarité en toutes circonstances car vous êtes jugés plus que vous ne jugez », a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ambassade de France a rappelé qu'en complément de ce cycle de formation, « la France a financé, ces trois dernières années, la participation de 16 magistrats à des séminaires de formation à l'ENM en France suivi de stages en juridictions françaises et la formation de 12 magistrats par l'Institut International des droits de l'Homme de Strasbourg ».

A la fin de cette année, la France aura ainsi contribué, ces trois dernières années, à assurer au côté du ministère de la Justice, la formation continue de 118 magistrats congolais.

Yvette Reine Nzaba

ENTREPRENEURIAT

Les jeunes mettent en valeur leurs compétences

L'association « Crée ton avenir » que dirige Ghislain Ondelé Kanga a ouvert un espace aux jeunes qui ont des potentialités créatives en vue de promouvoir la culture entrepreneuriale et de les inciter à devenir autonomes dans le domaine des entreprises.

Le président de l'association l'a indiqué le 22 mai, lors d'un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville.

Selon lui, l'espace permet aux initiateurs des projets; entrepreneurs et investisseurs de promouvoir le secteur privé autour des intérêts collectifs. Il consiste également à aider les créateurs d'emplois et de richesses congolais à travailler en rapprochant leurs compétences.

Ghislain Ondelé Kanga a expliqué que l'association a mis en place cet espace pour déceler et valoriser les compétences entrepreneuriales des jeunes afin de construire un parcours professionnel en conformité à l'éthique qui caractérise les valeurs qui animent tout créateur d'emplois et de richesses.

A travers cette initiative, poursuit-il, les jeunes seront dotés d'un esprit de responsabilité; de leadership et de solidarité.

Notons que l'association a pour mission de développer un réseau de leaders d'origine congolaise; d'accroître leur influence et leur intégration dans toutes les sphères d'activité; de cultiver les habitudes de réseau d'affaires; de tisser un lien entre les compétences, découvrir les secteurs d'opportunité des métiers; de créer de Petites et moyennes entreprises (PME), etc.

Elle est dotée de clubs fondés sur la promotion de l'entrepreneuriat, spécialisés dans l'apprentissage en vue de faire évoluer les compétences par l'échange d'expérience et le transfert à d'autres activités lucratives. « L'association Crée ton avenir compte contribuer à l'insertion professionnelle des Congolais et favoriser la diversité et l'égalité des chances », a déclaré Ghislain Ondelé Kanga.

Lydie Gisèle Oko



Ghislain Ondelé Kanga (DR)

VIE ASSOCIATIVE

« Initiative des jeunes engagés », un nouveau cercle pour l'unité nationale

Cette structure créée à Brazzaville par Harris Malonga, est un cercle de réflexion et d'action autour de différentes thématiques touchant la vie nationale.

L'Initiative des jeunes engagés (IJE) est un mouvement citoyen positif et patriotique au service de ceux qui aiment le Congo. Il se veut neutre, au-delà des clivages partisans.

S'agissant de sa mise en œuvre, son président fondateur Harris Malonga Leader a déclaré: « Nous avons voulu mettre en place cette structure pour faire en sorte que les jeunes, qui sont les acteurs d'aujourd'hui et de demain, soient véritablement outillés. Nous les invitons à commencer cette grande aventure de réflexion, de prospection et de préparation de l'action pour demain. Notre volonté est que les idées précèdent les ambitions, la prospection et l'action. »

IJE a pour vocation de permettre aux jeunes d'agir pour ne pas céder aux sirènes de l'instrumentalisation, de l'anarchie et du chaos. Aussi, permettra-t-elle à la jeunesse de prendre conscience des enjeux actuels du pays et du rôle qu'elle a dans le processus de la défense de la paix.

Dans les prochains jours, ce cercle de réflexion entend organiser des forums portant sur différents thèmes qui engagent la vie de la nation. Ainsi, les jeunes seront formés sur les capacités à construire, à créer et à inventer. Ceci pensent-ils, est un appel au renouvellement de



la pensée pour la conception d'une bonne politique consistant à détecter les problèmes de la société et à y apporter des solutions efficaces. Car pour Harris Malonga, « la vraie magie, c'est le travail. » « Ne l'oublions jamais, nous marchons sur les pas des pères fondateurs de notre pays, de nos héros nationaux, qui ont versé leur sang pour léguer à la postérité une nation unie dans sa diversité. L'unité du Congo est donc un héritage précieux avec lequel nul n'a le droit de prendre des libertés. Et quelle que soit la pertinence d'une revendication, celle-ci perd toute légitimité, sitôt qu'elle compromet, tant soit peu, la construction de l'unité nationale. », a averti le président de l'IJE.

Une conférence débat sur : Entreprendre pour devenir acteur de sa vie et s'insérer

IJE qui veut impliquer les jeunes dans la vie active, organise une conférence-débat sur l'entrepreneuriat, ce samedi 27 mai à Brazzaville. A propos, son président fondateur pense que si l'entrepreneuriat ne se décrète pas, encourager et accompagner les aspirations entrepreneuriales des jeunes demandeurs d'emploi favorise leur insertion, non seulement par la création effective d'entreprise, mais surtout en accélérant leur accès à l'emploi et à la formation grâce à une plus grande confiance en soi, une plus forte motivation et une meilleure compréhension de leur environnement.

Bruno Okokana



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58



SAHAM
Assurance
Avancez librement



LE SALON DU MARIAGE

Samedi 27 & Dimanche 28 Mai 2017
9H00 - 20h00 / 12H00 - 19H00

Billet d'entrée : 5.000 XAF / V.I.P 10.000 XAF
(Valable pour les deux jours)

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL
Avenue Amilcar Cabral Centre Ville, Brazzaville, République du Congo
T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com
www.radissonblu.com/en/hotel-brazzaville



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE I

Cara passe la main à l'AC Léopards de Dolisie

Inséparables depuis la fin de la manche aller, le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) et l'Athlétic club Léopards de Dolisie ont été départagés par l'Etoile du Congo.

Les Stelliens ont contraint les Aiglons à un nul d'un but partout le 21 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat en clôture de la 19^e journée de la compétition. Le coude à coude n'a duré que le temps de deux journées avant que le Cara ne passe la main à l'Athlétic club Léopards. Le club de Dolisie, vainqueur du FC Nathalys à Pointe-Noire 2-1 grâce à Dago Tchibamba et Junior Koné, est devenu, leader de la Ligue 1 congolaise avec 43 points soit deux de plus que les Aiglons. Le tenant du titre a enfilé pour la première fois depuis le début de la saison, ce beau costume peut-être pour ne plus le rendre.

Relégué à la deuxième place, le Cara doit s'en prendre qu'à lui-même. Les Aiglons ont proposé peu d'arguments à l'Etoile du Congo pour pouvoir résister à la pression des Fauves du Niari. Le résultat est d'ailleurs trompeur. Malmené pendant la première mi-temps par les Stelliens surmotivés, le Cara a réussi à ouvrir le score contre le cours du jeu. Un débordement de Vieljeux Mbougou sur le côté gauche aidé par le manque de concentration des défenseurs de l'Etoile du Congo, lui permet de servir Wilfried Nkaya, (le même buteur de la phase aller) qui marque dans les buts vides à la 32^e minute. Deux minutes après, l'Etoile du Congo obtient la balle de l'égalisation. Dalvidi Ondzani est ceinturé dans la surface par Wilfried Nkaya. Rox Oyoh prend Chansel Massa à contre-pied mais son penalty échoue sur le poteau. Visiblement, l'Etoile du Congo ne sait pas encore dé-

barrasser de cette malédiction. Depuis le début de la saison, elle n'arrive pas à les transformer en buts.

Et pourtant les Stelliens ne baissent pas les bras. Ils maintiennent le même rythme en se-

première défaite de la saison dans sa base à Owando. L'AS Otoho s'est inclinée 1-3 face à la Jeunesse sportive de Poto-Poto. La Mancha a pris les trois points devant l'AS Kimbonguela (ASK) en lui infligeant une

3-2 sur Tongo football club.

Classement provisoire à l'issue de la 19^e journée

1-AC Léopards de Dolisie (43 points+24) ;



L'une des dangereuses actions de l'Etoile du Congo dans le camp de Cara (Adiac)

conde période. Il fallait un sauvetage in extremis d'un défenseur de Cara pour sauver sur la ligne une reprise de la tête qui prenait la direction des buts à la 55^e minute. Ce n'était qu'une partie remise puisqu'à la 61^e minute Samy Mampebe avait bien lu le coup-franc de son coéquipier pour venir le couper au premier poteau (1-1). Le score est resté inchangé à cause des mauvais choix des attaquants des vert et or. En arrachant un point devant les Aiglons même ils pouvaient espérer mieux, les Stelliens gardent leur troisième place avec 37 points soit un de plus que l'AS Otoho qui a concédé sa

défaite d'un but à zéro à Brazzaville grâce à une réalisation de Michel Baguadila à la 33^e minute. Elle conserve ainsi sa cinquième place devant la Jeunesse sportive de Tantalgaï (JST) a fait jeu égal 0-0 face à l'Interclub. Patronage Sainte-Anne s'est imposé à Pointe-Noire 2-0 face à Nico-Nicoyé. Cette équipe partage le même nombre de points avec Saint-Michel de Ouenzé qui a eu raison des Diables noirs 2-1. L'AS Cheminots monte à la 11^e place grâce à sa victoire 2-0 sur les Jeunes Fauves. Le FC Kondzo a quitté la 17^e place pour la 12^e grâce à sa victoire

2-Cara (41 points+28) ;3- Etoile du Congo (37 points+13) ; 4- AS Otoho (36 points+6) ;5- La Mancha 32 points+13) ; 6- JST (29 points+4), 7-Patronage Sainte-Anne (27 points+3) ; 8- Saint-Michel de Ouenzé (27 points-7) ; 9- Interclub (23 points-2) ; 10- JSP (22 points-1) ; 11- AS Cheminots (22 points-5), 12- FC Kondzo (20 points-6) ; 13-AS Kimbonguela (20 points-13), 14- Nico-Nicoyé (19 points-3) ; 15-Jeunes fauves (19 points -5) ; 16- Diables noirs (18 points-9) ; 17-Tongo FC (18 points-12) ; et 18- FC Nathalys (10 points-26) .

James Golden Eloué

COMMUNIQUÉ

LE CONGO ET L'UNION EUROPÉENNE FONT LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR ACCORD SUR LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE ET LE COMMERCE DU BOIS : L'APV-FLEGT.

Brazzaville, 22 mai 2017 – Le Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM) de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) entre la République du Congo et l'Union européenne, s'est réuni à Brazzaville, les 17 et 22 mai, pour le suivi semestriel de ses actions.

Ce sixième CCM a fait le point sur les progrès réalisés depuis sa dernière réunion qui s'est tenue à Brazzaville, début décembre 2016. Composé de représentants de dix ministères congolais, de l'Union européenne, de la société civile et du secteur privé, ce comité conjoint est l'occasion d'entretenir un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes selon l'approche adoptée par le gouvernement congolais et l'UE dans le cadre de cet accord.

À l'issue des discussions entre les experts techniques lors de la journée du 17 mai 2017, les recommandations formulées ont été validées et adoptées officiellement lors de la session formelle du 22 mai, co-présidée par S.E Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Économie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement et par S.E Madame Saskia de LANG, Ambassadeur et Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Congo.

Les sujets discutés faisaient référence à l'état d'avancement du projet de texte de la loi portant régime forestier et de ses textes d'application, au développement et déploiement du Système Informatique de Vérification de la Légalité (SIVL), au bilan des procédures de contrôle et de non-conformité de la légalité, aux activités de l'Observation Indépendante, à la présentation des travaux de l'Auditeur Indépendant du Système (cartographie des risques et des vecteurs d'illégalité), au renforcement des capacités (acteurs et objectifs), à la communication et la publication des informations sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux.

L'aide-mémoire qui récapitule les points saillants des discussions et les recommandations formulées lors du CCM a été signé par les deux parties et sera rendu public sur le site <http://www.apvflegtcongo.info/>. Une nouvelle page Facebook « APV-FLEGT Congo » permet aussi de suivre les activités se déroulant dans le cadre de cet accord.

Le FLEGT est une initiative lancée par l'Union européenne pour répondre à l'exploitation forestière, le déboisement et le commerce de bois illégaux. La République du Congo a été l'un des premiers pays à signer un tel accord qui a pour but de garantir la

légalité de la production du bois. Signé le 17 mai 2010, cet accord commercial est entré en vigueur le 1^{er} mars 2013.

Alors que le bois représente le deuxième secteur économique du pays, le Congo s'est ainsi engagé à améliorer la gouvernance forestière. A travers un ensemble de mesures, l'APV-FLEGT vise à garantir la légalité des marchés de la filière bois et de ses produits dérivés. L'objectif est de permettre aux autorités congolaises de délivrer des attestations FLEGT pour les bois exportés vers les marchés des pays de l'Union européenne. De manière plus générale, ce processus s'inscrit dans la dynamique du développement durable des forêts garantissant le respect de l'environnement et des droits de l'homme.

Contact :

Azaad MANTÉ - Chargée de Communication Délégation de l'Union européenne
(+242) 05 500 24 00 - Azaad.MANTE@eeas.europa.eu

Adolphe NGASSEMBO - Point Focal FLEGT MEFDD
(+242) 05 574 50 40 / 06 999 23 98 - angassembo@yahoo.fr

FOOTBALL

Le centre de formation NMS Sporting club de Dolisie révèle les talents

Créé en 2013, le centre de formation implanté dans le chef-lieu du département du Niari, fait émerger des joueurs dont certains défendent déjà les couleurs du Congo en équipe nationale U-15.

Le CEG Amar, perché sur les collines du quartier Gaya, abrite le terrain d'entraînement du modeste centre de formation de football NMS Sporting club de Dolisie. « Ici, nous formons les enfants de 10 à 18 ans. L'inscription n'est pas payante. Nous détectons », a précisé l'entraîneur principal, André Mananga, nanti d'une d'expérience de plus de vingt ans en matière d'entraînorat, au plan local. Lui qui a joué notamment dans Echos du rail (équipe de Comilog à Mbinda 1974) et entraîné Elec Sport de Dolisie, est fier aujourd'hui d'encadrer les jeunes joueurs comme, Durcel Ntsiba, Maboumou Moukala, Dorval Moundounga qui figurent parmi les six déjà convoqués en équipe nationale U-15 avec quelques matchs officiels dans leur vierge palmarès en tant que Diables rouges de ladite catégorie.

Les jeunes émergent

L'excentré Durcel Ntsiba, l'arrière droit Serge Soussou (défenseur polyvalent), l'arrière gauche Maboumou Moukala sont les trois joueurs du NMS sporting de Dolisie ayant pris part à la coupe de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique centrale



Séance d'entraînement du NMS (Adiac)

Unifac), de la catégorie des U-15, récemment disputée au Cameroun. Ces joueurs de l'intérieur du pays retenus pour la compétition sur les six convoqués en provenance de Dolisie, se disent fiers d'eux tout en reconnaissant que le plus dur reste à faire car en cas de regain de forme, ils perdront leur place en équipe nationale. « Défendre les couleurs du Congo, notre pays, n'est pas une mince affaire. Les entraîneurs et d'autres responsables sportifs nous ont fait confiance. Nous avons ainsi commencé à marquer nos premiers pas en qualité de Diables rouges. Mais nous devons continuer à travailler perpétuellement, afin d'atteindre le niveau que nous n'avons pas encore atteint à ce jour », a expliqué le défenseur Maboumou Moukala. Les amis du NMS avec lesquels il a com-

mencé sous les couleurs du Congo ont abondé dans le même sens et ne sont pas prêts à lâcher prise dans le travail. Même si un d'eux notamment Serge Soussou, se sentant pousser les ailes pour avoir été convoqué en équipe nationale, plonge dans l'indiscipline selon l'entraîneur André Mananga.

Difficultés

Le centre NMS n'est pas aussi développé qu'on peut le croire. Un appartement du domicile de l'entraîneur sert de siège. Le terrain que l'Etat a mis à leur disposition est encore vide. Pas de moyens pour le transformer en un modeste stade d'entraînement. Pas de matériel. « Nous n'avons pas assez de moyens pour une soixantaine de joueurs », a indiqué André Mananga. Les cours théoriques se font dans les salles de classes du CEG



Un des joueurs du NMS en équipe nationale (Adiac)

Amar. « Que les sponsors nous soutiennent », a-t-il dit.

A l'origine

La naissance du centre NMS, il y a quatre ans, est l'initiative d'un ancien joueur congolais qui n'a pas connu une carrière internationale : Roger Ntiri. Il a joué à Nico-nicoyé (Pointe-Noire), AS Cheminots (Dolisie) et Inter club (Brazzaville). « Ma carrière footballistique n'a pas évolué comme je l'avais souhaitée. J'avais donc décidé de donner la possibilité aux jeunes de se faire former afin qu'ils atteignent un niveau plus élevé que le mien au football », a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, en dehors, le centre a un club qui, la saison passée, a évolué en première division de la ligue départementale du Niari. L'équipe a occupé l'avant-dernière place et a été

reléguée en division inférieure. Cette saison donc, une équipe des U-17 sera engagée en deuxième division une des U-15 pour mieux évaluer les joueurs en formation.

Les joueurs du NMS auxquels la Fédération congolaise de Football a donné l'occasion de faire leurs premiers pas en équipe nationale U-15 sont en train de prouver, encore une fois de plus, qu'à l'intérieur du pays, il y a des talents qui somnoient. Recadrer la politique de détection sur toute l'étendue du territoire national, de formation à la base et de suivi, catégorie après catégorie, permettra d'en déceler d'autres, qui demain feront assurément la fierté du football congolais. « Je parie que ces jeunes iront loin », a en croire André Mananga.

Reportage de Rominique Nerplat Makaya

NECROLOGIE



La famille Kinouani, Carole Kinouani, les enfants et petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de Sosthène Rodrigue Kinouani alias Malatesta, survenu le 11 mai à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au, N°8, avenue Boueta-Mbongo à Makélékélé au croise-

ment de la rue Nganga Antoine. La date de l'inhumation est fixée au mardi 23 mai 2017 au cimetière de Loukanga 2.

JOURNÉE MONDIALE DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Les agents et cadres de la Primature sensibilisés à la maladie

La marche de santé à laquelle ont participé plus de 250 cadres et agents de la Primature s'inscrit dans le cadre des activités prévues par cette structure en rapport avec la journée mondiale de l'hypertension artérielle.



Le premier ministre Clément Mouamba marchant avec les agents et cadres de la Primature (Adiac)

« Mesurez votre tension artérielle pour rester en bonne santé », tel est le thème retenu pour cette marche santé. Le Premier ministre Clément Mouamba, qui a lui-même participé à cet exercice, a félicité les cadres et agents de sa structure, ayant parcouru les 5,600 km sans incident majeur. Car selon les données fournies, la vitesse de parcours était estimée à 16 km/h. Pour donner l'exemple, le Premier ministre a couru pendant une minute du côté de Mami Wata- l'Hotel Radison. « Il est arrivé à 25 km/h », selon les organisateurs.

« Ce message est important pour nous tous. On vous dira la santé par le sport. Oui, le sport est absolument nécessaire. C'est aussi, me semble-t-il, une façon de dire que c'est gouverner par les preuves. J'aurais pu juste m'arrêter et partir, mais j'ai marché avec l'ensemble du personnel. Aujourd'hui, c'est le sport qui est en valeur. Demain ça peut être d'autres ministères ou un autre secteur », a commenté le Premier ministre.

Le chef du gouvernement, a, par ailleurs, invité les Congolais à s'inté-

resser à ce sport et à le pratiquer régulièrement en vue de lutter contre les différentes maladies comme l'hypertension artérielle. « C'est ça justement qu'il faut dire à nos concitoyens que faire le sport chaque fois qu'on peut trouver un peu du temps, c'est quelque chose de bénéfique. C'est le sport le plus simple, qui ne pose pas beaucoup de problèmes: c'est simplement marcher. Cela ne nécessite pas d'effort particulier », a-t-il appuyé.

La journée mondiale de l'hypertension, a rappelé le Pr Jean Louis Nkoua, conseiller à la santé et à l'action humanitaire du Premier ministre, est célébrée chaque 14 mai. Au niveau de la Primature, une série d'activités seront organisées jusqu'à la fin du mois. Après la marche de santé, en effet, la Primature procédera à la mesure de la pression artérielle systématique. Et la prise en charge ultérieure de ceux

qui seront déclarés hypertendus, sera garantie. Une autre activité à mettre au crédit de cette journée est la conférence-débat prévue à la fin du mois. Cette marche, a-t-il indiqué, vise à sensibiliser les agents et cadres à la maladie, qui est selon lui, la première cause de décès chez les sujets de plus de 60 ans au CHU de Brazzaville. « L'hypertension artérielle est un passager clandestin. Beaucoup d'hypertendus ne ressentent aucun signe », a-t-il dit, avant d'ajouter : « Nous allons marcher parce que les mesures d'hygiène de vie qui consistent à manger peu salé, peu sucré et peu gras, plus souvent légumes-poissons, réduire la consommation d'alcool et arrêter le tabac et faire de l'exercice, sont des mesures indispensables pour prévenir et traiter l'hypertension artérielle », a rappelé Jean Louis Nkoua.

James Golden Eloué

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

FORCE PUBLIQUE

Cinq faux militaires présentés à la presse

Responsables d'horribles exactions à mains armées causées sur les citoyens à Pointe-Noire, ces malfaiteurs ont été présentés à la presse ce lundi 22 mai par les responsables de la Police congolaise en présence du substitut du procureur de la République, Brice Mbon. Etaient présents: le directeur général de la police, le général Jean François Ndengué et le commandant de la zone militaire de défense n°1, le général Jean Olessongo Ondaye.

Il s'agit de deux étrangers et trois Congolais, notamment Oko Germain Mesmin (Alias Méso), militaire rayé des effectifs de l'armée depuis quelques années, chef et cerveau penseur de toutes les opérations menées par son groupe; Destin Kekona de profession douanier, Mbola Dimi Adrien, technicien supérieur en économie; Sita Benjamin chauffeur mécanicien de nationalité camerounaise; Moussa Mamadou originaire de la République démocratique du Congo, et Sita Benjamin.

Expliquant le mode opératoire de ces délinquants au directeur général de la police, le colonel Serge Pépin Itoua Poto a signalé que ces bandits, opportunistes et bien organisés, se servaient d'un contexte politique national en vue de justifier leur entrée brutale dans les domiciles de leurs victimes. Ils parlaient audacieusement d'une perquisition ordonnée par la présidence de la République. Munis d'armes de Kalachnikov, d'arraches clou, de couteaux militaires, coiffés de bérets rouges et vêtus en uniformes militaires, ils se passaient



Une vue de la tribune officielle lors du point de presse

pour des officiers de l'armée régulière. « Le groupe dénommé Alias Kabila opérerait entre six heures et huit heures de la journée. Un groupe qui n'a jamais agi aux hasards, Après avoir atteint leur objectif, ils louaient des véhicules de luxe. Cette forme de banditisme consistait à faire irruption dans un domicile pour li-

goter ses occupants avant de procéder au pillage systématique des sommes d'argent et de tous les objets de valeur trouvés sur les lieux », a-t-il indiqué.

Signalons que c'est grâce à l'un des caméras non arrachés par ces malfrats que la force publique a pu remonter la filière en vue d'identifier les auteurs de ces actes

criminels. Depuis quelques mois, la ville de Pointe-Noire a été le théâtre d'une série d'actes de braquages spectaculaires traumatisant les paisibles populations. Les efforts de la force publique servent à nettoyer une fois de plus l'image de celle-ci souvent ternie par certains citoyens.

Séverin Ibara

ALEXANDRE HONORÉ PAKA

« Moho Nord participera à la résorption du chômage des jeunes »

Le préfet de Pointe-Noire s'exprimait ainsi lors de la cérémonie officielle de mise en production de ce champ pétrolier par le président de la République Denis Sassou N'Gusso à Pointe-Noire le 15 mai dernier.

« Face aux méfaits de la crise économique auxquels sont confrontés nos populations, S.E.M le président de la République, vous êtes venus nous redonner à travers la mise en production du champ pétrolier de Moho Nord, un regain de confiance et d'espérance qui, elle-même, est un emprunt fait au bonheur que suscite cette importante activité qui, non seulement va augmenter la production pétrolière de notre pays et générer les dividendes, mais aussi et surtout, résorber la lancinante question du chômage des jeunes qualifiés et celle de nombreux travailleurs du monde pétrolier et parapétrolier mis en chômage technique par certaines sociétés, pour des raisons d'ajustements internes liés à la baisse drastique du cours du baril de pétrole », a indiqué le préfet de Pointe-Noire.

Ainsi pour l'orateur, Moho Nord est un facteur de développement majeur en offshore profond congolais et conforte la dynamique de la croissance de la production pétrolière de Total et de la Nouvelle République du Congo. D'où il loue l'engagement qu'avait pris le président de la Répu-

blique lors de la signature de la décision finale d'investissement sur le projet Moho Nord en mars 2013. Car, c'est cet acte qui est bien le geste précurseur de la présente cérémonie de l'inauguration.

Dans le même volet, Alexandre Honoré Paka pense que le développement du tissu socio-économique local est aussi l'une des réussites du projet Moho Nord dans le cadre de la démarche « contenu local » impulsée et soutenue par le chef de l'Etat. Le « contenu local », qui lui-même s'inscrit dans la démarche d'un développement durable du tissu socio-économique congolais, véritable levier de développement des fournisseurs et entreprises du Congo.

Le souhait le plus ardent pour le préfet est que ces actions ne s'estompent pas avec la fin du projet Moho Nord, qu'elles soient de plus en plus tangibles et visibles dans l'intérêt commun de Total et de la Nouvelle République du Congo engagée dans la marche vers le développement.

Notons que pour Alexandre Honoré Paka, depuis plus d'un an que la conjoncture internationale est à la déprime, le Congo, pays producteur de pétrole subit durement le violent choc financier occasionné par l'effondrement du cours du baril de pétrole, mais le Congo résiste bien sans doute parce qu'il est dirigé avec aplomb.

Faustin Akono

SOLANGE IPOLO KOULINKA

« Des solutions nécessaires s'imposent pour rehausser le niveau du handball féminin à Pointe-Noire »

L'ancienne Diable rouge et entraîneur de l'équipe nationale junior dame a, au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, exprimé son inquiétude au regard de la baisse considérable du niveau du handball féminin à Pointe-Noire.



Solange Ipolo Koulinka «adiac»

En séjour privé dans la capitale économique, Solange Ipolo Koulinka suit avec beaucoup d'attention le championnat départemental de handball de la Ligue de Pointe-Noire. Malgré son déroulement sans incident, l'ancienne Diable rouge s'inquiète du niveau des filles. « En tant que technicienne de handball et ancienne joueuse, je suis depuis deux semaines, le championnat départemental de la Ligue de Pointe-Noire. Au niveau des garçons, le handball se joue mais,

chez les filles, je trouve que Pointe-Noire à tout perdu. Lorsque vous regardez le jeu sur le terrain, toutes les filles sont en baisse, le niveau du handball féminin a considérablement baissé », s'est-t-elle inquiétée.

Cette contreperformance serait due d'après elle au déplacement abusif des meilleures joueuses de la ville océane vers Brazzaville ou encore au manque d'entraînements adéquats. « C'est une maladie que Pointe-Noire doit revoir. Les différents acteurs doivent s'asseoir pour regarder afin de trouver des solutions nécessaires pour rehausser le niveau du handball féminin, car, nous ne pouvons pas compter sur Brazzaville seule, ce qui est d'ailleurs impossible. En outre, dans quelques jours, la Ligue de Brazzaville va abriter le championnat national et Pointe-Noire présentera quelles équipes féminines », s'est interrogée l'ancienne handballeuse.

Parlant de l'arbitrage, Solange Ipolo Koulinka, également ancienne entraîneuse de l'équipe nationale du Gabon, a souligné que le niveau des arbitres inquiète aussi. « On se demande si l'absence des stages et des séminaires est à l'origine de la baisse du niveau des arbitres. Est-ce que ce sont les arbitres qui sont à l'origine de la non-maîtrise des règles de Handball par les enfants ? Les arbitres ont aussi leur part de responsabilité dans cette contre-performance », a-t-elle matelée. Enfin, pour aider le handball féminin de Pointe-Noire à retrouver ses marques, Solange Koulinka sollicite de la Ligue départementale en particulier et la Fédération congolaise de la discipline en général l'organisation des séminaires de renforcement des capacités des entraîneurs et arbitres afin de les adapter aux nouvelles règles de la Fédération internationale de handball (IHF).

Charlem Léa Legnoki

FESPAM 2017

Une édition spéciale à plusieurs innovations

La onzième (11^e) édition du festival panafricain de musique (Fespam) est prévue du 19 au 21 juillet 2017 sur le thème : « Musique et environnement en Afrique et dans la Diaspora ». Conformément aux orientations de la seizième (16^e) session ordinaire du comité de direction tenue en octobre 2016, plusieurs innovations ont été apportées.

La onzième édition du Fespam se particularise par le retour de l'Union africaine (UA) dans son organisation. L'une des activités phares du Fespam 2017 reste entre autres, le Marché de la musique africaine (Musaf), qui revient en force grâce à un programme très alléchant. Il va s'articuler autour de l'exposition-vente de supports phonographiques, vidéographiques, d'instruments de musique, autour des ateliers, des rencontres professionnelles sur l'industrie culturelle et musicale ainsi que d'une nuit des sapeurs en hommage à Papa Wemba.

Aussi, pour s'accorder avec les artistes intéressés par le Fespam, le comité de direction lors de sa réunion tenue du 5 au 6 octobre 2016 à Brazzaville avait adopté un code artistique qui précise les modes opératoires et les critères de catégorisation, de sélection, de programmation et de rémunération des groupes et artistes locaux ainsi que les internationaux retenus pour le festival. Ce code artistique a institué un appel à candidatures pour toute inscription d'artistes musiciens au festival.

420 dossiers d'appels à candidatures reçus

Patrice Passi, directeur artistique du Fespam, a annoncé au cours d'une cérémonie symbolique de remise de dossiers au ministre de la Culture et des arts du Congo, président du comité de direction du Fespam, Léonidas Carel Mottom Mamoni, que 420 dossiers d'appels à candidatures ont été reçus. Plusieurs artistes musiciens africains et de la diaspora y ont souscrit. Parmi ces pays et artistes musiciens, il y a : Les États-Unis par exemple qui ont souscrit 5 dossiers ; le Portugal 1 ; le Sénégal 2 ; le Togo 2 ; le Tchad 2 ; le Rwanda 1 ; la République démocratique du Congo (RDC) 13 ; il y a aussi des artistes tels que Youssou Ndour ; P Square ; Techno, qui ont également souscrit leur candidature... « On aurait pu avoir plus que ça, autour de 600 à 700 dossiers, si on avait ajouté deux à trois jours supplémentaires », a indiqué le directeur artistique.

Ensuite, il a remis un échantillon de dossiers au commissaire général du Fespam qui à son tour les a transmis au ministre de la Culture et des arts, en précisant : « Telle est la motion du travail que nous avons accompli. On peut dire que dorénavant ce sont des artistes professionnels qui viendront vers le Fespam et

d'une bonne vingtaine des pays 71 propositions de communications. « Le thème a été jugé très difficile. Ainsi, nous sommes parvenus à des propositions de communications provenant de la France, des États-Unis

Quant au code scientifique, c'est parallèlement au code artistique qui fixe les critères de sélection des communications au Fespam. « En effet, après chaque édition, le Fespam qui a aussi la dimension mémorielle du fait

sociétés sœurs de l'extérieur. Là aussi, c'est une innovation importante qui certainement ne s'appliquait pas.

Des avancées significatives saluées par le gouvernement de la République

Le ministre de la Culture et des arts a, au nom du gouvernement de la République, salué les nouvelles réformes prises lors du dernier comité de direction du Fespam. Parmi ces réformes, il y avait cette dimension du choix des dossiers par des appels à candidatures. « Le nombre d'artistes ayant réagi est la preuve que le Fespam est une activité culturelle attrayante. Plus de 400 dossiers, je pense que jamais cela n'avait été fait dans le pays. Un comité artistique mis en place pour le choix des artistes, cela va nous permettre dans la clarté, la rigueur de faire des bons choix et d'être capable d'expliquer au public. »

Léonidas Carel Mottom Mamoni a loué les efforts fournis par l'équipe du Fespam. « Le gouvernement est très conscient des conditions dans lesquelles vous travaillez pour continuer de maintenir la flamme culturelle léguée par les pères Africains. Je suis fier du travail acharné que vous avez mené et que nous continuerons de mener ensemble pour la réalisation du Fespam. C'est ici l'occasion de dire que le Fespam était l'une des seules grosses activités culturelles où les artistes venaient s'exprimer sans avoir au préalable rempli un dossier d'appels à candidatures. »

Il a ensuite rassuré tout le monde que le Fespam est prêt. « Le gouvernement de la République au-delà de la difficulté financière que traverse le monde dans son ensemble a décidé de maintenir l'organisation du Fespam. C'est un message que le gouvernement renvoie à tous les artistes non pas seulement de musique, mais à tous les culturels de ce pays, pour dire combien la culture occupe une place très importante dans notre pays. Continuons ensemble, travaillons pour avoir une fête modeste, mais belle ; une fête courte de par le nombre des jours, mais riche de par la quintessence des activités que nous aurons à réaliser au cours de cette édition. Nous restons disponibles comme nous l'avons toujours été pour faire que les talents de notre pays, les talents africains puissent s'exprimer pendant cette 11^e édition. Nous rassurons à tous que le Fespam est prêt », a informé le ministre de la Culture et des arts.

Bruno Okokana



Le commissaire général du Fespam remettant un échantillon des dossiers d'appels à candidature au président du comité de direction du Fespam (DR)

non le contraire. C'est ça la démarche. Et pour une fois, nous sommes capables de réaliser un travail professionnel... Aujourd'hui, nous disons que nous sommes à l'œuvre pour la bonne tenue de la 11^e édition du Fespam quelle que soit la forme qui sera choisie », a déclaré Gervais Hugues Ondaye.

Après la réception symbolique de toutes les candidatures, le ministre Mamoni les a mis à la disposition du comité artistique très élargi, composé non seulement de la direction artistique du Fespam, mais aussi des conseillers culturels de toutes les représentations diplomatiques africaines accréditées en République du Congo. Ce comité va se pencher pour un court délai, afin de statuer sur les éventuels participants à la 11^e édition ainsi que la manière de les rémunérer en fonction de leur catégorisation.

Outre le code artistique, un code scientifique visant à harmoniser les pratiques des chercheurs en matière de conception, d'élaboration et de présentation de leurs travaux et soumis à l'attention du comité, avait également été adopté. Pour s'inscrire à ce module, le code scientifique pour la première fois a institué un appel à communications pour les scientifiques.

Honoré Mobonda, directeur scientifique du Fespam, livrant les différentes synthèses de cet appel à communications, a précisé qu'ils ont tenu compte du thème retenu par le comité de direction du Fespam pour sa onzième édition ; un thème subdivisé en six sous-thèmes. La direction scientifique a reçu

d'Amérique, de Hong-Kong, de la République du Congo, de la RDC, du Cameroun, du Burundi, du Bénin, de Côte-d'Ivoire, du Sénégal, du Ghana, du Burkina Faso, ... », a-t-il précisé.

Pour la beauté de cette édition spéciale, un symposium international rassemblera des musicologues, muséologues, ethnologues, universitaires, journalistes, bref des spécialistes de la culture et des arts qui viendront au-delà des mers, des océans de tous les continents pour une analyse scientifique du thème suggéré pour cette onzième édition.

Des innovations

La mission assignée au commissariat général du Fespam dirigé par Gervais Hugues Ondaye, était d'apporter des innovations en profondeur pour cette 11^e édition. Cette équipe a ainsi apporté quelques changements, parmi lesquels, l'application du code artistique et du code scientifique. « Le code artistique est un texte qui régleme la participation au Fespam, définit le critérium, la catégorisation mais aussi la grille de rémunération des artistes. C'est une avancée significative, parce qu'aucun festival au monde ne peut programmer un artiste s'il n'a pas reçu son dossier ; si l'artiste n'a pas renseigné la direction artistique sur les aspects techniques, mais également sur le contenu de ce qui sera présenté sur les différentes scènes du Fespam. Cette innovation entre à exécution à compter de cette 11^e édition », a dit Gervais Hugues Ondaye.

qu'il travaille sur la mémoire du continent, a mis en place, un code pour régler les communications qui viennent et beaucoup plus, les inscrire au standard du Cames et de l'Unesco pour des chercheurs qui postulent en élévation en grade. Ainsi, les actes du Fespam constituent la base pour eux », a-t-il déclaré.

Les critères de sélection

S'agissant des critères de sélection, le commissaire général du Fespam a précisé que parmi ceux-ci, il y a le contenu en lui-même ; l'originalité ; être un groupe africain ou de sa diaspora ; avoir une fiche technique conforme qui permettrait au comité artistique de déterminer ; de déposer le nombre des chansons que l'artiste musicien va présenter pendant l'édition. Ceci non pas pour influencer le contenu, mais beaucoup plus, en terme d'exécution des œuvres. Car, il y a un supplément que l'artiste doit percevoir, ce qu'on appelle droit d'auteur. Ce droit d'auteur n'est pas mis directement à la disposition des artistes, mais plutôt à la disposition des sociétés de droit d'auteur. Pour le Congo c'est le Bureau congolais du droit d'auteur (Bcda), pour la France c'est la Sacem, pour la Belgique c'est la Sabam. Ainsi donc, pour que le Bcda en tant que société qui reçoit, puisse appliquer la clé de répartition, il faudra qu'elle sache qui a joué combien des chansons ? Quand le Bcda aura perçu l'argent, en ce qui concerne les artistes étrangers, il se chargera de le transmettre au niveau des